

LA DÉMARCHE DE L'OUEST VOSGIEN

La CCOV s'est saisie en mars 2021 de la compétence de la mobilité et est devenue **Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale** depuis le **1er juillet 2021**. Elle est donc aujourd'hui l'**acteur légitime** pour l'organisation des services de mobilité à l'intérieur de son périmètre.

Afin de **définir de manière opérationnelle sa stratégie de mobilité**, la CCOV s'est engagée, depuis novembre 2021, dans la réalisation d'un Plan de Mobilité Simplifié (PDMD) dont le volet modes actifs (vélo, marche) sera décliné en un Schéma des Mobilités Douces (SMD).

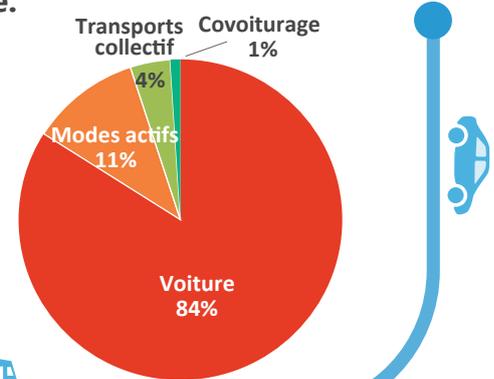
Cette double démarche de planification, constituera un réel outil programmatique et une véritable feuille de route en matière de mobilité à l'échelle du territoire.

Cette étude, d'une durée d'environ 18 mois et menée dans une large concertation, sera traduite sous la forme **d'un plan d'actions opérationnelles et hiérarchisées** en adéquation avec les **finances locales, et préoccupations écologiques et sociales, propres au territoire.**

CE QU'IL FAUT RETENIR DU DIAGNOSTIC

Une forte utilisation de l'automobile

Quelque soit le motif de déplacement, le **véhicule particulier** reste le moyen de déplacement **le plus utilisé (84%)** - résultats issus de l'enquête population réalisée entre décembre 2021 et février 2022.



Une offre de transport limitée

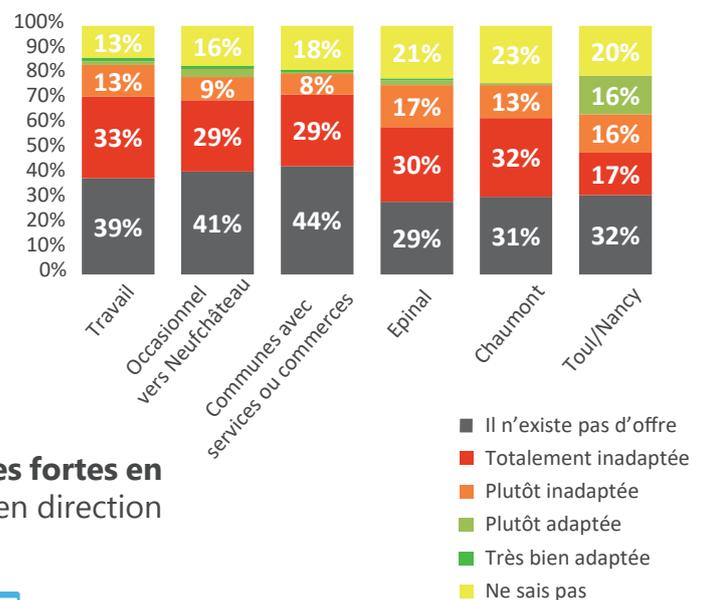
Sur les 70 communes, **59 ne disposent d'aucune offre de TC** (autre que le transport scolaire, cependant accessible aux autres usagers).

Une offre de mobilité comprenant :

- **1 ligne TER** Dijon<>Nancy passant par Neufchâteau ;
- **deux lignes régulières** en direction de Chaumont et d'Epinal (passant par Mirecourt) ;
- une **ligne intra-communale** avec le NEOBUS à Neufchâteau.

Une **offre jugée de façon négative** par les enquêtés (>70%), **l'offre en direction de Toul/Nancy est la mieux notée**, jugée comme plutôt adaptée (16%).

Lors de l'enquête, les répondants ont émis des **attentes fortes en termes d'amélioration de l'offre (71%)**, en priorité en direction de **Neufchâteau, Châtenois et de Nancy.**



Des modes actifs encore très peu développés

Un territoire qui est marqué par le relief mais bénéficiant de larges et planes vallées. Une **pratique utilitaire faible** qui traduit un **retard à rattraper en matière d'aménagements** (moins de 5kms présents) et **de services accompagnant la pratique** (jalonnement, stationnement, information ...).

Une **pratique touristique observée** avec la Meuse à Vélo, reliant 7 communes de la CCOV du Nord au Sud et sur 38 km. Une fréquentation annuelle faisant état de 2 234 passages en 2021. **Une opportunité à saisir pour le territoire !**

Un **dispositif d'aide à l'achat de VAE** disponible qui a permis l'acquisition de 297 vélos soit un montant de 112 k€ de subventions versées pour une acquisition de matériels de 645k€ environ.



Des solutions alternatives quasi-absentes

Une offre de covoiturage à structurer, **aucune aire de covoiturage officielle** n'est recensée sur le territoire.

Une mobilité solidaire développée



Un **service de mobilité solidaire est présent** depuis septembre 2021, géré par l'association Familles Rurales de Châtenois, **afin de transporter les personnes ayant des difficultés de déplacements.**

Une **permanence Wimmov** est également présente une fois par semaine à la maison France Service de Neufchâteau dans le but **d'accompagner les publics fragiles** (en insertion, formation, recherche d'emploi) **vers une meilleure mobilité.**

Pour préparer la suite

Un **territoire encore très tourné vers l'automobile** à l'image des territoires ruraux où son utilisation est assez aisée (circulation, stationnement) et où l'offre de transport n'est pas performante. En effet, le réseau de TC est peu performant et attractif (hormis pour les captifs).

Il est donc impératif **d'élargir aujourd'hui le panel des solutions de mobilités** en engageant **une politique de mobilité durable.**

La prochaine lettre du PDMS et du SMD présentera les éléments de la stratégie de mobilité, qui sera élaborée à travers 4 ateliers de co-constructions rassemblant un panel varié d'élus de la CCOV, des habitants, des représentants de structures publiques, privées et associatives.

